

28 janvier 1982 : 12 pages hebdomadaires

T2137-420-5,00 F

le monde  
**libertaire**

ISSN 0026-9433

rédaction  
administration  
145, rue Amelot  
75011 paris  
tel. 805 34 08  
Règlements à  
l'ordre de Publico

N° 420 JEUDI 26 NOVEMBRE 1981 5,00 F

hebdomadaire

Organe de la Fédération Anarchiste

(Adhérente à l'Internationale des Fédérations Anarchistes)

**Q**UE vous aimiez ça ou non, vous n'avez qu'à la fermer ! Je veux parler du « foot ». Des analystes savants remontent leurs lunettes sur leur nez, un sanglot dans la voix, tremblent pour « l'équipe de France ». Le match du siècle, pensez donc !

Et pendant que les supporters professionnels se tapent sur les cuisses en bavant devant leur télé, les docteurs socialistes rédigent leurs ordonnances. Durée du travail. Solidarité. Retraite. Et cumul d'emplois avec des retraites.

Le temps passe. Il faut faire vite ! Mais, en clair, que signifie cette décision d'utiliser l'article 38 de la Constitution ? Cela veut simplement dire que les lois qui vont être édictées dans le domaine social ne le seront pas à la suite de négociations entre les syndicats ouvriers et patronaux, ou suite à un vote à l'Assemblée nationale, mais qu'elles le seront sur simple décision de l'exécutif gouvernemental. Un projet de loi dite « d'orientation », c'est-à-dire un texte dans lequel seront mentionnés les grands axes des décisions à prendre, sera soumis à l'approbation des députés. Ensuite, l'Etat n'aura qu'à imposer les lois qu'il jugera nécessaires pour atteindre l'objectif de cette loi d'orientation. Qui veut encore croire à la démocratie ?

Loin de nous l'idée de vouloir défendre la démocratie parlementaire, mais la preuve est faite, s'il le fallait, que le peuple qui élit des « représentants », n'a aucun pouvoir sur les décisions que ceux-ci prendront ensuite.

Bien sûr, la Constitution de 58 est l'œuvre de la droite. Bien sûr, les ordonnances gouvernementales ont pour but de mettre en place la « politique sociale » du PS. Bien sûr, il s'agit, pour les tenants du pouvoir politique, d'avoir recours à une arme supplémentaire dans la lutte qui les oppose aux tenants du pouvoir économique : les patrons. Pardon, les chefs d'entreprises, devons-nous dire maintenant. Entre nous, que les patrons soient des types comme vous et moi, ou que ce soit l'Etat, quelle différence dans notre vie concrète de tous les jours ?

Lutter contre le chômage et l'inflation, c'est beau. Seulement, il y a de quoi rigoler quand il s'agit de ne se battre que pour imposer les 39 heures hebdomadaires ! Ou avancer la retraite de quelques mois ! Un arbre cache la forêt : pendant que les sociaux font donner la « grosse Bertha » pour arracher quelques miettes au festin des patrons, ils leur préparent des lendemains qui chantent, en mettant en place un outil économique plus performant : augmentation de la consommation dite des ménages, et diminution des risques sociaux dus au chômage.

Delors chante, la reprise est amorcée ! Mais pour combien de temps ? Même avec des structures économiques et technologiques ultra-modernes et débarrassées de toute scorie, il ne pourra rien changer au fait que le capitalisme est et reste fondé sur le principe de la compétition, c'est comme le foot, en quelque sorte. Tiens ! Coïncidence ? Toujours est-il que rien n'empêche aux concurrents de monsieur Delors d'en faire autant. Et où sera le bénéfice ? Si le capitalisme d'Etat remplace le capitalisme privé, la concurrence opposera directement les Etats entre eux. De la même façon qu'aujourd'hui. Et l'augmentation de la richesse d'un pays ne pourra se faire que sur l'appauvrissement des autres, de ceux qui n'ont pas de chance. De la même façon qu'aujourd'hui.

Alors, ce n'est pas un hasard si les questions militaires sont à l'ordre du jour. Jamais la lutte antimilitariste n'a été, autant qu'aujourd'hui, liée à la lutte contre les Etats et contre le capitalisme.

L'augmentation des crédits pour l'armée n'est pas un simple pot-de-vin versé par les sociaux aux états-majors, afin qu'ils puissent jouer tranquillement dans leur coin sans se mêler des affaires publiques. Puisque les USA et l'URSS se mettent des bâtons dans les roues par groupes de pression interposés et qu'ils renforcent leur potentiel militaire, afin que les rapports de force restent inchangés, les socialistes voudraient que la mouche du coche française prenne du poids. En réalité, il s'agit de subventionner l'industrie de l'armement. Très social, tout ça !

Mais le chantage à la guerre reste le chantage à la guerre, et c'est surtout contre la classe ouvrière qu'il s'exerce ! La peur de la guerre ne sert qu'à renforcer la soumission au quotidien et à l'oppression économique. Et dans le même temps, où chacun pèse ses fusées pour savoir celui qui peut le plus grand nombre de fois faire sauter la planète, on ne fait que renforcer le décalage qui existe entre les moyens dont disposera la classe ouvrière le jour où elle se lèvera, et les moyens dont disposeront les Etats pour la réprimer.

## AGE DES CASERNES : L'ERE SOCIALISTE



FOP 2520

## AFFICHES DISPONIBLES A PUBLICO

nouvelle adresse  
de la  
librairie du  
monde  
libertaire  
et de la  
fédération anarchiste

**145**  
rue  
**AMELOT**  
75011 Paris  
tel. 805 34 08

MÉTRO  
république  
parmentier  
filles du calvaire

oberkampf

2 F l'unité, 0,30 F à partir de 10 ex.

12 PAGES  
HEBDOMADAIRES

Le monde  
libertaire

EN VENTE DANS LES PRINCIPAUX KIOSQUES ET DANS LES GARES

libertaire

2 F l'unité, 0, 70 F à partir de 10 ex.

Lisez le **MONDE LIBERTAIRE**  
hebdomadaire

PROBLEME DE LA FEDERATION ANARCHISTE

FÉDÉRATION ANARCHISTE  
145 RUE AMELOT PARIS 11<sup>e</sup>

2 F l'unité, 0,50 F à partir de 10 ex.  
En autocollant : 3 F l'unité, 0,40 F à partir de 10 ex.

**LE LIBERTAIRE**  
MONDE

chaque jeudi

UN OUTIL AU SERVICE DE LA  
RÉVOLUTION SOCIALE!

UN SOUTIEN EFFICACE !  
L'ABONNEMENT

FÉDÉRATION ANARCHISTE

25 ans → 55 ans  
52,700 → 180,700  
- CCP Publico 11289-15  
- 3 rue Ternaux Paris 75011

En deux couleurs : 2 F l'unité, 0,40 F à partir de 10 ex.

## LISEZ

# LE MONDE LIBERTAIRE

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

145, rue Amelot - Paris 11<sup>e</sup>

dans les gares et les principaux kiosques

Bandeau : 0,15 F

Dans votre ville,  
ou votre quartier,  
il existe au moins un dépositaire  
de notre journal

## Le Monde Libertaire

organe de la Fédération anarchiste 145, rue Amelot 75011 Paris

EN VENTE

ET DANS LES PRINCIPAUX KIOSQUES ET LIBRAIRIES.  
2 F l'unité, 0,20 F à partir de 10 ex.

## AUTO-COLLANTS DISPONIBLES A PUBLICO

LIBERTAIRE

HEBDO

1 F l'unité, 0,15 à partir de 10 ex.

LISEZ

LIBERTAIRE

HEBDO

1 F l'unité, 0,15 F à partir de 10 ex.

## COMMUNIQUÉS

Une liaison libertaire est en formation à Saint-Quentin. Les sympathisants peuvent écrire aux RI qui transmettront.

Les libertaires du département de l'Orne (région de Flers), intéressés par la propagande anarchiste, peuvent prendre contact avec le groupe de Flers-la-Ferté-Massé en écrivant aux RI qui transmettront.

Le groupe du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris informe ses sympathisants qu'il tiendra ses réunions tous les mardis soir de 17 h 45 à 19 h à Publico.

Les personnes intéressées par un renouveau des activités libertaires sur Rennes et proche région sont invitées à participer aux permanences FA de Rennes, tous les mardis, à la MJC la Paillette, à partir de 20 h, ou bien à écrire aux relations intérieures qui transmettront.

## VENTE DU MONDE LIBERTAIRE

La liaison d'Angoulême vend le *Monde Libertaire* tous les dimanches matin, à partir de 10 h 30, au marché couvert.

Le groupe FA Albert Camus de Toulouse vend tous les dimanches matin de 10 h 30 à 12 h le *Monde libertaire* au marché Saint-Sernin.

Des militants de la FA de Savigny-Chilly assureront tous les dimanches matin, de 9 h 30 à 11 h 30, une vente du *Monde libertaire*, au marché de Chilly-Mazarin.

Le groupe de Bobigny-Drancy informe les libertaires de la région qu'il tient deux ventes du *Monde libertaire* : Fort d'Aubervilliers (métro), le mercredi soir de 17 à 18 h; Marché des 4 Routes de Drancy, le dimanche matin de 10 h à 11 h 30.

## LE HAVRE

Le groupe du Havre de la Fédération anarchiste invite tous ses sympathisants et toutes les personnes intéressées à son meeting : *Les anarchistes face à la gauche*, avec la participation annoncée de Yves Peyraut, le vendredi 4 décembre à la Bourse du Travail, cercle Franklin, Cours de la République, Le Havre. Venez nombreux

## BAS-RHIN

La liaison Bas-Rhin de la Fédération anarchiste participera le vendredi 11 décembre 1981 (de 19 h à 1 h) au festival *Eco-folk de Bischwiller*, foyer Saint-Léon à Bischwiller. Stand d'information sur l'anarchie et intervention par exposé de nos objectifs et moyens.

Soutenez Le  
*Monde Libertaire*  
Souscrivez

Directeur de publication  
Maurice Joyeux  
Commission paritaire n° 55 635  
Imprimerie « Les marchés de France »  
44, rue de l'Ermitage, Paris 20<sup>e</sup>  
Dépôt légal 44 149 - 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
Routage 205 - Publi Routage  
Diffusion SAEM Transport Presse

## ÉVREUX

Le groupe d'Evreux de la FA organise un meeting le samedi 5 décembre à 20 h 30, salle des Associations n° 1 (derrière la mairie d'Evreux), avec la participation de Yves Peyraut. Thème abordé : *Les anarchistes et le problème social*.

Le dimanche 6 décembre, les militants du groupe d'Evreux tiendront un stand-librairie toute la journée sur la Foire de la Saint-Nicolas, place du Grand Carrefour. Pour tout contact : Cercle et Etudes sociales, BP 237, 27002 Evreux Cedex.

## MARSEILLE

Le samedi 28 novembre, au local du groupe libertaire de Marseille, 3, rue de la Fontaine de Caylus (dans le Panier), à 14 heures, aura lieu un débat-buffet sous le titre : *Réflexions sur l'éducation*. Au menu : sangria et crêpes variées. Tenue de soirée non exigée. Prévoir une participation aux frais.

## CHELLES ET NEUILLY

Le groupe Sacco-Vanzetti de la Fédération anarchiste organise une projection-débat du montage audio-visuel *Espagne 36, une révolution autogestionnaire*.

— Samedi 28 novembre à Neuilly-sur-Marne, à 20 h, salle M. Pagnol, rue de Berry.

## PARIS

Les prochains cours de formation des groupes Louise Michel et Varlin auront lieu au 72 ave Félix Faure Paris 15<sup>e</sup> (Métro Boucicaut :

— le mardi 1<sup>er</sup> décembre : *Le marxisme libertaire*.  
A 20 heures.

## MONTREUIL-ROSNY

Meeting anarchiste à Montreuil, vendredi 27 novembre à 20 h 30 à la *Maison ouverte*, 17, rue Hoche à Montreuil. Métro : Mairie de Montreuil; bus : 122, 121, 129, 115, 301, 355.

Organisé par le groupe de Montreuil-Rosny de la Fédération anarchiste.

**Abonnez vous**

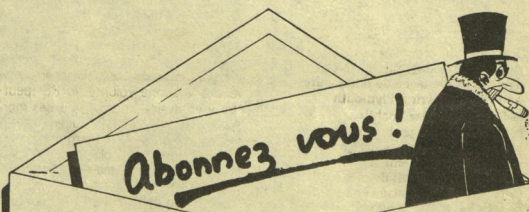
## LE HAVRE

Après ses deux premiers cours de formation militante sur *La Définition de l'anarchie et Fédéralisme et autogestion*, le collectif libertaire du Havre et de la région, avec la participation du groupe du Havre de la Fédération anarchiste, vous invite à venir nombreux le 27 novembre 1981 à 21 heures dans les locaux du CES, 16, rue Jules Teller, pour un cours/débat sur *L'Economie capitaliste*.

## Sommaire

PAGE 1  
Editorial  
PAGE 2  
Activités des groupes FA  
PAGE 3  
En bref  
Amis lecteurs  
Les finasseries d'un Conseil régional  
La police et les jeunes  
PAGE 4  
Le « projet d'école » du SGEN-CFDT  
Le temps partiel

PAGE 5  
Le problème du suicide  
Amnesty international  
PAGE 6  
Informations Internationales  
PAGE 7  
Livres, spectacles, B. D.  
PAGE 8  
Un pas en avant, deux pas en arrière



TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger	LE MONDE LIBERTAIRE
13 n°	50 F	55 F	78 F	Rédaction-Administration : 145 rue Amelot 75011 Paris Tél. 805.34.08
26 n°	95 F	110 F	150 F	
52 n°	180 F	210 F	280 F	

ABONNEMENT DE SOUTIEN : 250 F CCP Publico 11 289 15 Paris

## BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner 145, rue Amelot, 75011 Paris (France)

Nom ..... Prénom .....

N° ..... Rue .....

Code postal ..... Ville .....

à partir du N° ..... (inclus) Pays .....

Abonnement  Reabonnement  Abonnement de soutien

Reglement (à joindre au bulletin):

Cheque postal  Cheque bancaire  Mandat-lettre

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4F en timbre poste

en bref...en bref...

Ecoutez Jeanne Humbert. Ce film a été conçu par Bernard Baisat fin 1980. Pour mettre en relief les théories du néo-malthusianisme, de nos jours encore assez méconnues, bien qu'ayant été répandues dans notre pays depuis plus d'un siècle par toute une équipe de militants. En compagnie de Francis Roussin (auteur du livre *La Grève des Ventres*), Jeanne Humbert retrace ici les grandes lignes de ce mouvement auquel elle adhéra dès l'âge de 19 ans et les campagnes entreprises pour la limitation de la natalité. Malgré les antagonismes, les persécutions, les condamnations, le mouvement néo-malthusien connut un grand retentissement : plusieurs journaux, des ouvrages et de nombreuses conférences de 1894 à 1914, puis de 1930 à 1949, illustrèrent les données exactes de la loi mathématique de Malthus, loi qui se révèle de plus en plus exacte de nos jours. Un petit film, tourné en mars 1980, quelque temps avant les 90 ans de Jeanne Humbert, a été ajouté à ce document. Il lui apporte une plaisante diversion. Jeanne Humbert y rappelle les raisons de son combat de libertaire néo-malthusienne, libre penseuse et antimilitariste. Un film à voir et à faire voir, afin de mieux connaître les théories néo-malthusiennes. Pour la location du film, écrire à : La Libre Pensée autonome, 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille.

Pour avoir exprimé leurs opinions sans jamais prôner la violence, des opposants politiques, des journalistes et hommes de radio indépendants, des ouvriers revendiquant leurs droits syndicaux ont été arrêtés à la fin de l'année 80 et au début de l'année 81 à Haïti. Un certain nombre d'entre eux ont été expulsés. Vingt-deux autres de ces personnes se sont vues condamnées à 15 ans de travaux forcés. De très nombreux autres restent en prison sans inculpation. Amnesty International demande la libération de ces prisonniers haïtiens.

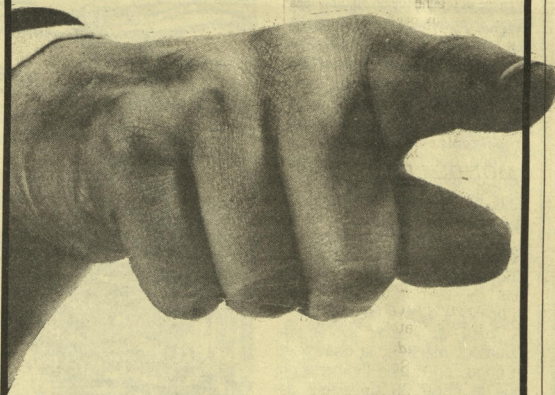
Dans la « motion finale » de son congrès annuel, l'Union pacifiste de France a constaté que le nouveau gouvernement s'est montré jusqu'ici aussi militariste et tout aussi nationaliste que le précédent. Elle a rappelé qu'elle s'associe à la lutte des objectifs pour l'amélioration de leur statut, comme elle défend les insoumis et les déserteurs. Elle s'est prononcée pour une amnistie totale et véritable, englobant tous les antimilitaristes. Elle demande l'application effective de la Convention européenne des Droits de l'Homme. Elle est déterminée à faire connaître sa proposition de loi pour le désarmement unilatéral : solution qu'elle estime seule capable d'engager un processus de paix.

Après British Leyland, au tour d'une nouvelle usine de téléviseurs que vient d'ouvrir à Plymouth la firme japonaise Toshiba. En effet, le syndicat britannique des électriciens a accepté, en échange d'un nouveau système d'arbitrage, de renoncer au droit de grève ! Cette firme a organisé l'entreprise de telle sorte que le personnel ne forme qu'une seule classe, système pratiqué à grande échelle au Japon qui n'est pas sans rappeler la période pétaïniste en France... C'est ça le corporatisme !

L'Ecole des parents et des éducateurs organise jusqu'au 28 novembre 1981 des journées de débats autour du thème central : la violence au cœur de la famille. Des psychologues, des médecins, des biologistes animeront les discussions. Demander les programmes à EPE, 4, rue Brunel, Paris 17<sup>e</sup>, tél. : 380.29.00

# Amis Lecteurs

Un Monde libertaire à 12 pages... pourquoi ? Un gouvernement de gauche, c'est l'illusion au pouvoir. Nous devons dire et démontrer que la voie de la révolution sociale ne passe pas par un changement de gouvernement. Non, les nationalisations ne sont pas la socialisation des moyens de production. On change de patron, parfois même pas, et c'est tout ! La décentralisation n'est pas le fédéralisme libertaire ! Non, la cogestion, ce n'est pas la gestion directe ! Pour lutter contre ces mirages, un 12 pages est nécessaire. Hier, Le Monde libertaire était le seul à rester ferme sur ses positions anti-électorales et anti-politiciennes. Demain, il continuera de dénoncer la tentative infructueuse d'aménagement du système capitaliste.



Quatre pages supplémentaires chaque semaine, quatre pages de plus dans la mare boueuse du socialisme étatique. Oui, c'est une nécessité !

Comment rendre cette nécessité réalité ? En souscrivant, pour apporter une pierre au mur de 12 pages. En s'abonnant pour recevoir régulièrement un outil de démolition de cette société d'inégalités. En achetant chaque semaine Le Monde libertaire.

Ainsi, nous recueillerons les 100 000 francs, essentiels à la parution du 12 pages. Ainsi, si nous le voulons, car nous le pouvons, résonnera plus fortement la voix des anarchistes.

Des affiches, bandeaux, autocollants sont disponibles au 145, rue Amélot. Ils orneront les murs des villes, de votre ville. Ils annonceront que le 28 janvier 1982, un autre combat aura été gagné. Oui, nous avons pu créer un hebdomadaire, oui, malgré des efforts qui restent à accomplir, notre librairie existe. Oui, nous construirons un hebdomadaire avec quatre pages supplémentaires.

Les administrateurs  
P. BEDOS — J. RÉMOND

## NUCLÉAIRE

### Les finasseries d'un Conseil régional

L'été passe, les masques tombent, en Midi-Pyrénées comme ailleurs. La récente « décision » du Conseil régional concernant Golfech prouvera bien, à ceux qui croyaient encore au « changement », voire à la bonne volonté du PS (peut-être y en avait-il encore) que des margouillins de droite ou de gauche restent, avant toute chose, des margouillins. Mais examinons de plus près ces « décisions », ce « oui, mais... » avec des préalables :

- création immédiate d'une commission d'information. C'est avec une certaine joie que la région après être irradiée, ou avant, peu importe, sera informée... sur les degrés d'irradiation;
- renforcement des dispositions prévues pour la protection de l'environnement. Là, rien à dire... le texte suffit;
- participation d'entreprises locales et main-d'œuvre locale. Ben voyons... Soyons les premiers à bénéficier de cette manne céleste. Quant à la main-d'œuvre, là au moins elle ne posera pas de problème.

Trêve de plaisanteries, pour qui nous prennent-ils, nos braves « élus » ? Il y

a encore bien peu de temps, ce même Conseil régional opposait un non catégorique aux ordres griscardiens. Pourquoi ce revirement brutal ? Y aurait-il des centrales de droite et des centrales de gauche ? Qui doit-on incriminer ? Sans nul doute, d'abord ces « élus » eux-mêmes qui restent fidèles à l'image de marque de politiciens locaux, habillés, roulés, magouilleurs... à la botte du pouvoir central. Mais aussi et surtout, nous accorderons une mention spéciale au PCGT et à sa campagne pro-nucléaire savamment orchestrée. La mauvaise foi, les contradictions restent le lot des stalinien. Ils sont certainement pour quelque chose dans ce « changement ».

Ne nous leurrions pas, ce « oui, mais » n'est qu'un préalable à un « oui » définitif et total qui nous viendra de Paris, bientôt, très bientôt. Quant à nous, nous refuserons encore et toujours ce nucléaire, imposé ou pas, comme nous refusons les magouilles politiciennes d'où qu'elles viennent.

Groupe Albert Camus de Toulouse

Le groupe libertaire d'Agen appelle les Agénois à venir clamer leur opposition irréductible au nucléaire civil et militaire, le dimanche 29 novembre à Golfech. Lieu du rendez-vous : à 14 heures, salle Baylet à Valence-d'Agen.

UN SERVICE RÉGULIER ET PRATIQUE : L'Abonnement

en bref...en bref...

Comme en 1980, l'Association pour la Diffusion de l'Information et de la culture édite un calendrier pour 1982, dont le produit des ventes soutiendra les revues antimilitaristes. Prix : 15 francs + 3 francs de port. A commander à l'ADIC, BP 493, 63013 Clermont-Ferrand, CCP 1990 47 M.

## SALON DE L'ENFANCE

### la police et les jeunes !

SALON de l'Enfance : grande fête commerciale. Tout le monde le sait, même s'il y a quelques jeux gratuits.

On trouve tout, au Salon de l'Enfance : de gentils paras qui permettent aux enfants d'effectuer leur premier saut de... 20 mètres avec certificat de saut (ou sot) à la clé. Il paraît que c'est la Fédération française de Parachutisme sportif qui organise cela, mais pourquoi alors sont-ils habillés en militaire, de la coupe de cheveux aux rangs ?

Et comme le chanté mon fils : « Petit bouchon deviendra grand, pourvu que le filic lui prête vie. »

Troisième question : « Quand vous rencontrez des Policiers (majuscule SVP) dans la rue, que pensez-vous ? » On a le droit de penser (mais oui) quatre choses : ils vont encore (sic) me contrôler, est-ce que je suis en règle ? ; ils assurent MA sécurité (c'est moi qui souligne) ; ils ne servent à rien (Oh !) ; je trouve que l'on n'en rencontre pas assez souvent (Ah bon !). Je préfère penser qu'heureusement j'ai la peau blanche, et je



Il y a aussi les gentils CRS, davantage copains de réussites sportives que commandos de répression sociale, qui proposent d'escalader un mur d'une vingtaine de mètres de hauteur.

Il y a enfin la police, avec une belle voiture et une superbe moto style films américains ; la police, avec surtout un questionnaire « La police et les jeunes », questionnaire à remplir sous le regard vigilant de nos sympathiques policiers et policières (vive l'émancipation de la femme !) ; questionnaire qui commence froidement, simplement et sobrement par « Aimerez-vous devenir policier ? Pourquoi ? ». On peut répondre non ? On notera quand même le vouvoiement, c'est si rare !

A la deuxième question (ils s'y connaissent dans les interrogatoires, faisons-leur confiance) : « Selon vous, à quoi sert en priorité la police ? » Bigre ! Cinq réponses sont autorisées : arrêter les malfaiteurs (en les abattant comme Mesrine ?), donner des contraventions, régler la circulation, porter secours aux gens en difficulté ou protéger la population ? Ô gentille police ! Mais non, elle ne sert pas en priorité à briser les grèves, à déloger les gens, à jouer les provocateurs dans les manifestations, à empêcher les gens de vivre comme ils l'entendent ni à contrôler les types basanés ou les jeunes à cheveux longs.

change de trottoir, mais il y en a aussi sur l'autre trottoir ! « Hou, hou, méfions-nous, les flics sont partout ! », chantait Ferrat.

Quatrième question : « Si vous aviez un problème relativement grave, iriez-vous plutôt demander conseil ou aide à un professeur, à un Policier (majuscule SVP) que vous connaissez (pourquoi cette précision ?), à un médecin, à une assistante sociale, à un membre de votre famille ou à une autre personne et laquelle ? » A classer dans l'ordre préférentiel. « M'sieur l'agent, j'me drogue ! Au trou ! »

Et faut-il répondre oui à la dernière question : « Avez-vous entendu parler de la Brigade des Mineurs ? » Oui ? Bizarre ! C'est louche ! Au trou !

Mais contrairement aux questionnaires ou tracts du PCF, il n'y a pas de talon à découper : *Jadhère à la Police nationale*. Dans le cadre de la lutte contre le chômage, ça serait bien pourtant. Engagez-vous, rengagez-vous, disait l'autre.

C'est tout ça, le Salon de l'Enfance, avec ses jeux sur les centrales nucléaires, sur les enfants qui meurent de faim, la cigarette qui donne le cancer, Benco et son « hénaurme » envie de Benco, Pif, Tintin, les scoubidoues et les fauteuils roulants pour handicapés qu'on peut essayer. Allez-y quand vous en aurez l'occasion.

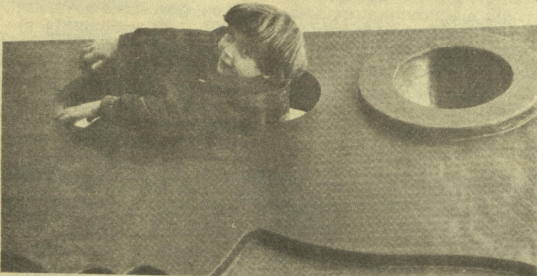
J.-P. B.

## ÉDUCATION

Le « projet d'école »  
du SGEN-CFDT

**D**E grâce, mes camarades, de grâce, réveillons-nous; il ne faut pas changer de maîtres, il faut apprendre à s'en passer. Ainsi se termine une tribune libre de la commission exécutive de l'UPR Bourgogne à propos du fameux état de grâce post-électoral, tribune libre parue dans *Syndicalisme universitaire* (organe du SGEN), du 26 octobre 1981.

Dans ce même numéro, le SGEN-CFDT expose son « projet d'école, projet éducatif ». Si l'« Ecole fondamentale » du SNI ou l'« Ecole progressive » du SNES remettent peu en question — voire pas du tout — le fonctionnement de l'école, si on n'y discute pas de pédagogie, si on s'y contente, heureux, d'avoir changé de maîtres, en est-il de même dans le projet du SGEN ou ce projet tente-t-il de proposer une éducation qui tendrait



à créer un homme personnel ou libre, comme le demandait déjà Stirner en 1842 (1) ?

Avec l'école de base, qui nous intéresse plus particulièrement ici et qui comprend deux cycles (celui de la petite enfance de 2 à 6 ans puis le cycle élémentaire de 6 à 11 ans), un préalable important :

## Les droits de l'enfant

*L'organisation scolaire et le rythme de travail, adaptés aux possibilités physiques, psychiques et intellectuelles, en fonction de l'âge de l'enfant, doivent respecter et favoriser leurs droits.*

Les droits de l'enfant, selon le SGEN, sont le droit à la parole, à l'auto-organisation, à la décision; le droit à la recherche, et donc à l'erreur, le droit à une vie morale collective permettant la prise en charge de tous les problèmes sans interdit et sans référence à une quelconque morale officielle; le droit à d'autres modes de relations, en particulier entre filles et garçons, en évitant toute discrimination sexiste dans les activités.

Tout cela est bien joli, mais quand on sait la facilité avec laquelle les ministères récupèrent les pédagogies ouvertes (cf. notamment les techniques Freinet), on peut se demander quelle est la finalité de ce projet, quels sont ses objectifs.

## La finalité

Sa finalité est le développement de la personnalité de chaque enfant dans le cadre d'une éducation globale prenant en compte la dimension affective de chaque enfant. On croirait entendre Stirner : *Toute éducation doit devenir personnelle* (1).

## Les objectifs

Quant aux objectifs, le SGEN en avance quatre :

— respecter l'univers de l'enfance en favorisant la créativité et le jeu, en développant les pratiques corporelles et les capacités manuelles;

— acquérir la langue en tant qu'outil d'expression et de communication. Cette langue n'étant pas forcément la langue officiel-

le de la bourgeoisie ou de l'Académie française, l'école devant s'ouvrir au langage quotidien, au langage du monde des travailleurs dont la majorité des enfants sont issus;

— s'ouvrir au langage audiovisuel afin que chaque enfant puisse le critiquer, le maîtriser, l'utiliser;

— découvrir la démarche scientifique.

Pour le fonctionnement d'une telle école où la prise en charge collective du groupe d'enfants par le groupe d'éducateurs exclut la notion de redoublement, la constitution d'équipes pédagogiques (2) est indispensable; nécessité primordiale pour l'enfant qui ne peut construire sa personnalité sur la base réduite du rapport pendant toute la journée de classe avec un seul adulte; nécessité primordiale aussi pour les instituteurs (trices) qui ne

peuvent assurer la polyvalence absolue exigée d'eux.

La constitution d'équipes pédagogiques est enfin la condition indispensable pour la mise en œuvre d'une pédagogie du projet se substituant à une pédagogie des connaissances. Encore Stirner : *L'objectif ultime de l'éducation ne peut plus être le savoir, mais le vouloir né de ce savoir* (1) et ce n'est pas le savoir qui doit être inculqué, c'est la personnalité qui doit parvenir à son propre épanouissement (1).

Alors, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Ce serait oublier que le SGEN-CFDT est un syndicat minoritaire surtout dans le primaire ! Ce serait oublier la FEN (dont le SNES et surtout le SNI font partie). La FEN si majoritaire et si heureuse du changement de maîtres qu'il n'est pas question de s'en passer; la FEN si heureuse d'avoir, suprême récompense, un secrétaire général devenu ministre, ministre du temps libre (ah ! les enseignants et les vacances !); la FEN si fière de ses programmes d'école fondamentale ou progressive qui ne remettent rien en cause et surtout pas la suprématie des maîtres (d'école et d'ailleurs); et le SNI, donc la FEN, si heureux et fier que le président de la République en personne lui ait écrit une lettre au sujet de son école fondamentale et qui sait utiliser cette lettre de façon si publicitaire !

Oui, malgré le projet d'école, projet éducatif du SGEN-CFDT, les maîtres sont toujours là et le combat continue !

J.-P. BERRAUD

(1) « De l'éducation », de Max Stirner (éd. Spartacus), en vente à Publico : 20 francs.

(2) A propos des équipes pédagogiques, cf. l'article « Des équipes pédagogiques, pour quoi faire ? ou vers une pédagogie libertaire », paru dans le ML n° 393 du 19 mars 1981.

## FONCTION PUBLIQUE

## LE TEMPS PARTIEL

**E**ST considéré comme effectué à temps partiel, un service d'une durée égale à 50, 60, 70, 80 ou 90% de la durée hebdomadaire de service fixée pour les agents de même grade exerçant à temps plein les mêmes fonctions.

Le décret du 8 mai 1981 limite l'expérience de travail à temps partiel instituée par la loi du 23 décembre 1980 aux fonctionnaires PTT des régions Auvergne, Picardie et Ile de France. La décision ayant été prise de généraliser cette expérience sans attendre la modification dudit décret, les dispositions sont applicables dans tous les services métropolitains et d'Outre-mer.

Voilà donc la circulaire qui vient de tomber récemment dans tous les bureaux de France et qui prend effet dès parution.

Le nouveau gouvernement, entendant frapper deux millions de chômeurs à sa porte, ne fait pas mieux que de reprendre la politique de son prédécesseur. A force de vouloir systématiquement ménager la chèvre et le chou, on a bien l'impression que le chou du travailleur se fait grignoter de plus en plus par la chèvre du capital. De plus, on ne lésine pas sur les moyens.

Alors que l'on a lanterné le populo plusieurs semaines lors des débats à l'Assemblée nationale à propos des nationalisations et de l'impôt sur la fortune, on ne lui a pas laissé le temps de lacer ses chaussures que la cavalerie légère du décret était là, faisant fi de la lourdeur des chars d'assaut parlementaires.

Cette loi, officiellement, pourra être appliquée aux fonctionnaires des deux sexes. Pas besoin de lire dans le marc du café pour pouvoir affirmer que ce sont, en premier lieu, les femmes qui seront touchées par cette loi :

— femmes qui rencontrent de nombreuses difficultés dans leur vie quotidienne;

— femmes supportant le poids de la double journée de travail, au bureau et à la maison;

— femmes subissant, au même titre que l'homme, un allongement croissant du temps de transport, compte-tenu de l'exode ouvrier en banlieue, due aux loyers prohibitifs des grandes villes;

— femmes (petites mains, doigts de fées, patientes, patientes...) réservées aux travaux les plus répétitifs et les plus ennuyeux;

— femmes aspirant à voir compagnons et enfants un peu plus souvent;

— femmes subissant le poids de l'idéologie dominante, habituées à vivre aux dépens de l'homme et n'apportant qu'un salaire de complément.

Récupérant l'aspiration de millions de travailleuses et de travailleurs, le nouveau gouvernement détourne une des revendications principales que le mouvement ouvrier a toujours porté en lui : la diminution du temps de travail.

Mais le temps partiel, c'est aussi le salaire partiel et par là le gouvernement fait des économies. Celui-ci voulant obtenir le même travail que si les agents travaillaient à plein temps. En effet, le temps partiel sera at-

tribué sous réserve des besoins du service, formule bien connue qui signifie, en fait, qu'il sera applicable qu'aux travaux déqualifiés, aux postes de travail qui ne nécessitent pas un grand suivi, autrement dit, si vous avez un travail un peu intéressant, on vous demandera de changer de service pour obtenir ce temps partiel. De nombreuses possibilités seront théoriquement appli-

ou ils sont naïfs ! Pour ma part, j'ai choisi la première hypothèse. Comment pourrait-il en être autrement quand on observe le bilan de la social-démocratie en place depuis cinq mois ? Au lieu de légiférer sur les 35 heures, les « socialistes » prônent la politique contractuelle. Cela a débouché sur l'accord patronat/syndicats, et les 39 heures au 1<sup>er</sup> janvier 82 pour la fonction publique. C'est en droite ligne l'application du rapport Giraudet, rapport qui avait été refusé sous Giscard.

Au lieu d'harmoniser les conditions des travailleurs, la nouvelle loi sur le temps partiel ne va qu'accroître les inégalités entre eux. Qui va se payer le temps partiel ? Qui est prêt à voir son salaire amputé de 20% pour garder le contrat ? Celles qui ont déjà un bon salaire ou un compagnon gagnant bien sa vie. Certainement pas les couples smicards, les femmes de chômeurs, les veuves ou les mères célibataires.

Non, vraiment, ce nouveau gouvernement se moque bien de nous. Au lieu de créer des équipements collectifs en nombre suffisant (crèches, garderies, jardins d'enfants, etc.) avec du personnel qualifié, il renvoie les femmes au foyer. Voilà ce que c'est que de déléguer ses pouvoirs et d'écouter les marchands d'illusions. Mitterrand, Mauroy et Cie ne peuvent que continuer la politique de leurs prédécesseurs, même si la blancheur conservatrice et réactionnaire a fait place à la roseur social-démocrate !

Les travailleurs, lorsqu'ils s'organisent et qu'ils se donnent des outils de classes, constituent une force conséquente. Ils l'ont déjà démontré par le passé. Si nous voulons vivre tout de suite le « changement », il faudra que les travailleurs se fassent entendre, qu'ils frappent du poing sur la table, qu'ils brisent le consensus de la social-démocratie qu'essayent de nous faire avaler gouvernement et syndicats pour contenter les patrons et faire face à la crise, à leur crise.

Pour nous, le « changement » ne peut être qu'un changement



cables, mais pour ce qui est des horaires proposés, il y a fort à parier que l'administration va les réserver bien évidemment pour les plages de fort trafic, et non en fonction des aspirations du personnel. Cela fait partie de la chasse aux temps morts !

Le temps partiel sera demandé pour un an, renouvelable. L'article 2 de la loi précise : *Les intéressés sont réintégrés de plein droit dans leur fonction, ou à défaut dans des fonctions analogues, à temps plein.* Cette formule vague ou à défaut laisse la porte ouverte au pire : changement de service, de lieu de travail, d'horaires, de trajet. (Souvenons-nous des milliers de femmes en disponibilité en pro-



vince, en attente de réintégration durant des années, et à qui on proposait cette réintégration à des centaines de kilomètres !)

De deux choses l'une, ou Mitterrand, Mauroy et Cie sont au service de la bourgeoisie,

radical. Il ne passe pas par les urnes, ni par la concertation, ni par les lois (même si elles soulagent quelque peu notre condition), mais bien par l'action directe et la révolution sociale.

Joël SAINTIER

SOCIAL

# Le problème du suicide

**N**OTRE société, riche en tabous, a pris l'habitude de détourner les yeux des réalités qui la dérangent; le tabou, c'est la voile pudique jeté sur l'incapacité collective. Les sociologues ne cessent de le dire, la mort a été tota-

le » est d'autant plus mal acceptée aujourd'hui que l'individu est dépossédé du droit de vivre, et donc de mourir comme il l'entend. Et puis ce sentiment d'angoisse se teint de mauvaise conscience, comme si chacun se sentait responsable de ne pas

témoigner. Le suicide est un fait social qui s'inscrit dans la logique d'un système qui broie les individus, acculant à la mort les plus faibles d'entre eux. Les psychiatres disent que le suicide est anormal et résulte d'une personnalité pathologique. Les faits démontrent, au contraire, que les êtres se suicidant, sont généralement exempts de toute maladie mentale et n'étaient pas enclins à la dépression nerveuse.

Considérer le suicide comme l'acte de malades mentaux permet d'éviter la signification profonde de ce geste. Cette vision sociale du suicide est étayée par les statistiques. Celles-ci démontrent, en effet, une corrélation sans équivoque entre les taux de suicide et les classes sociales. C'est effectivement parmi les plus défavorisés que les suicides sont les plus nombreux, et lorsque l'on remonte la pyramide des inégalités économiques, le rétrécissement qui en résulte s'accompagne proportionnellement d'une baisse des taux de suicide.

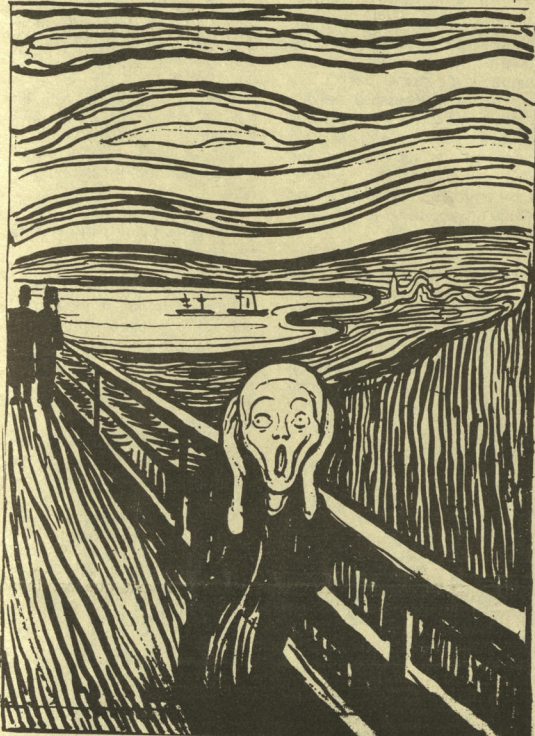
Tout ceci apporte une réponse cinglante aux bonnes âmes qui, au nom du principe du libre choix de chacun pour sa mort, acceptent le suicide comme l'expression la plus achevée de la faculté de choisir. Encore faudrait-il que ce choix existe, ce qui n'est évidemment pas le cas car, si justement certaines personnes préfèrent la mort, c'est qu'elles n'entrevoient plus aucune possibilité.

Et comment la mort pourrait-elle être un choix, alors que, dans ce monde, la possibilité de décider de la vie que l'on entend mener n'existe pas.

Les dés sont pipés, l'égalité devant la vie et la mort est une fiction. Bien sûr, il est évident que les problèmes économiques les plus insurmontables n'entraînent pas obligatoirement le suicide, car le facteur humain joue aussi. C'est ainsi que les mêmes situations seront ressenties différemment selon la personnalité de chacun, l'endurance au mal, propre à chaque individu.

Mais finalement, combien de suicides seraient évités si une justice sociale minimale existait. Si le suicide a pour cause les conditions économiques et ses implications psychologiques, une société juste et sans inégalité devrait pouvoir réduire ce phénomène d'une manière notable. Toutefois, il est peu probable que le suicide disparaisse totalement de la vie sociale. Il est un acte complexe qui ne s'explique pas totalement (il faut le reconnaître) en fonction d'un cadre social donné. La personnalité individuelle joue aussi un rôle. De plus, il n'est pas exclu que le suicide dans une société plus humaine ne revête d'autres caractéristiques. Toutefois, une telle société, ayant supprimé la misère et la pauvreté, principales causes des suicides d'aujourd'hui, pourra œuvrer pour la résolution de ce problème.

Groupe FRESNES-ANTONY



lement « éliminée » de notre société industrielle. Pour quiconque est capable d'analyse, il s'agit là d'une évidence, il n'est pas besoin d'être sociologue pour constater ce que chacun ressent confusément.

Il est logique, dans une société où le profit, le travail et les valeurs qui en résultent, sont devenus un dogme, où l'image sans cesse projetée de la jeunesse, de la vitalité, crée un sentiment d'angoisse à l'encontre de ce qui ne correspond pas à cet idéal; il est logique alors que ce qui rappelle, de près ou de loin, la mort, est rejeté dans les tréfonds de l'inconscient collectif. Sinon, comment comprendre le traitement réservé aux personnes âgées, l'indifférence qu'on leur témoigne, le malaise que leur contact provoque. N'est-ce pas la marque ridée qu'elles montrent, l'image de la décrépitude qu'elles symbolisent, rappelant l'échéance fatale qui rend si mal à l'aise? Dans le même ordre d'idées, la maladie, un handicap quelconque sont durement ressentis pour celui qui en est victime et pour son entourage. Ce qui est une épreuve difficile devient un drame dans une société où ne plus faire partie du système de production est vécu comme un rejet. La « mort sociale » commence là où finit la capacité de produire.

La mort angoisse, lorsqu'elle est naturelle, mais ce sentiment est décuplé lorsqu'il s'agit d'un suicide. Cette mort « volontai-

avoir empêché ce qui n'est pas une fatalité.

On pourrait ajouter que la société admet mal cette sorte de défi envers elle. Le suicide est un constat d'échec pour l'ordre social. Il est pour le moins paradoxal qu'un phénomène comme le suicide n'en soit réduit à intéresser que les sociologues ou autres sondeurs de la psychologie humaine, lorsque l'on sait que chaque année 20 000 personnes se suicident, soit un chiffre plus important que celui des accidents mortels de la route.

Cette hécatombe ne bénéficie pas, pour des raisons analysées plus haut, de la sollicitude des pouvoirs publics qui, par contre, engagent d'importants investissements pour la prévention des accidents routiers. Pourtant, nos braves exploitateurs sont les premiers à déplorer et à « regretter » que des êtres, surtout quand ils sont jeunes, trouvent la mort, se soustrayant ainsi à leur exploitation. Démagogie que ces propos? Non pas, quand on sait qu'il y a quelques années, un ministre de la Santé publique déclarait: « Le suicide, déplorable en lui-même, est, de plus, fort coûteux; il nous prive d'éléments jeunes, dont la formation a nécessité de gros investissements. De plus, de nombreuses tentatives de suicide se soldent par des échecs, ce qui entraîne de grosses dépenses pour soigner les suicidants ». S'il ne fallait que ceci, on serait éclairé sur la considération que nos dirigeants nous

## HUMANISME

### Considérations sur un 20<sup>e</sup> anniversaire

**A**MNESTY international a donc commémoré avec des manifestations nombreuses et diverses son 20<sup>e</sup> anniversaire. Il ne s'est guère écoulé un jour sans que la télé, la radio, un média quelconque n'expliquent le rôle et les buts d'Amnesty.

Il est certain que le « matraquage » au service de la dignité humaine ne sera jamais assez important. Pourtant, les dictatures de par le monde, et l'infécté terreur qu'elles maintiennent, constituent un problème de premier ordre; il ne faudrait pas réaliser l'amalgame entre une organisation humanitaire et la solution réelle qui vise à détruire ces systèmes où règne le terrorisme à l'état le plus absolu.

Si la force d'Amnesty réside dans son indépendance financière, son « apolitisme » sans cesse rappelé, si le fait de s'appuyer sur les textes qui réglementent depuis deux siècles les Droits de l'Homme démontrent la crédibilité, la preuve de l'intégrité de cette organisation, il n'en demeure pas moins que le problème posé par l'existence des gouvernements totalitaires, le fait que ces régimes sont mis en place et cautionnés par les démocraties capitalistes, ne sera solutionné qu'avec l'instauration d'une civilisation débarrassée de l'exploitation et de l'Etat, ce qui n'enlève rien au travail de ceux qui œuvrent pour la défense des droits humains.

Il se trouve, dans les statuts d'Amnesty, une clause restrictive concernant les prisonniers dont elle s'occupe et cherche à obtenir la libération: c'est ainsi que ne peuvent être adoptés que les détenus « d'opinion », en l'occurrence, les personnes réprimées pour leurs convictions, leurs activités syndicales, leur religion, toute chose qui constitue une activité pacifique.

Il n'est donc pas question pour Amnesty d'œuvrer pour la libération de ceux qui ont pratiqué ou préconisé la lutte armée, le sabotage, ou toute contestation violente.

Pour ces derniers, les préoccupations d'Amnesty concernent les conditions de détention prévues par les textes internationaux, ou bien encore la garantie d'un procès dans des conditions « normales ».

Cette distinction entre non-violence et violence, et donc le soutien effectif, en résultant, appelle plusieurs remarques. Ce manichéisme pourrait s'accepter dans les social-démocraties où il existe, c'est vrai, des moyens d'exprimer son opposition sans recourir à la lutte violente, même si l'on peut considérer que la seule opposition conséquente, c'est l'expropriation des capitalistes et la socialisation des moyens de production, et donc le recours à la violence, de masse certes, mais violence quand même. Mais cette distinction apparaît pour le moins singulière dans le Tiers-Monde et ses dictatures dans lesquelles les risques encourus pour la rédaction d'un tract ou pour le plastiquage d'un édifice quelconque sont les mêmes. La guérilla armée n'apparaît même plus, dans ces conditions, comme un choix, mais traduit la volonté de mourir debout pour la liberté.

Les Etats totalitaires ne laissent pas le choix, et leur renversement d'une manière violente est la seule alternative; d'autant plus que les social-démocraties, alliées objectives de tous les totalitarismes, se contentent de verser des larmes de crocodile sur le deuil des Droits de l'Homme.

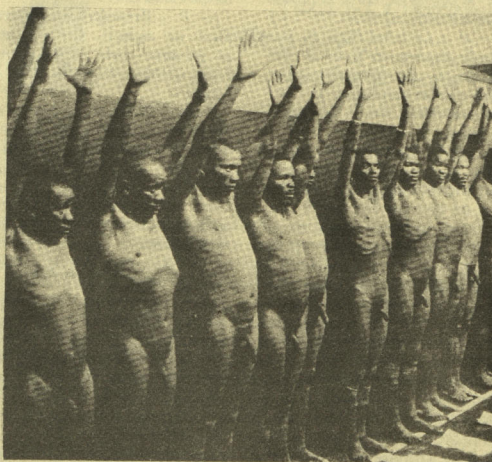
Cette ségrégation d'Amnesty est d'autant plus paradoxale que son fondateur est ancien membre de l'IRA et qu'il fut obligé de vivre longtemps en exil. Dans ce domaine, il est aussi paradoxal de constater qu'aux yeux d'Amnesty, il ne s'y trouve aucun prisonnier politique. Et si un jour Thatcher reconnaissait le statut politique pour les membres de l'IRA, la situation en serait encore plus paradoxale.

C'est toute la limite de l'humanisme de se placer toujours par rapport au légalisme, légalité jamais respectée par ceux qui justement s'en réclament pour légitimer leur répression.

Il n'y a pas deux sortes de bourgeoisies, l'une libérale, se réclamant de 1789, et l'autre que l'on trouve dans la plupart des pays utilisant la torture pour garantir sa pérennité.

En fait, il existe des modèles auxquels s'adapte la bourgeoisie selon sa force de moment, mais surtout ses intérêts. Le discours libéral de la bourgeoisie occidentale est une tromperie, car si la situation l'exigeait, ces mêmes chantages du libéralisme se métamorphoseraient en de sanguinaires bouchers. Et puis, comme dit précédemment, les démocraties d'Occident soutiennent activement les nations totalitaires, profitant des biens que ces pays produisent à bon compte, grâce à la hideuse exploitation d'une population terrorisée.

La défense des Droits de l'Homme dans le monde passe par la dénonciation de la collusion entre les régimes totalitaires et les autres.



En attendant, Amnesty exploite au bénéfice des prisonniers les contradictions inhérentes à toutes les dictatures. Celles-ci, en effet, tout en ne lésinant pas sur les moyens pour éliminer toutes contestations de leur ordre, sont soucieuses de l'image de marque qu'elles donnent à l'extérieur; c'est ainsi que l'idéal, selon ces systèmes, serait de perpétuer l'horreur dans l'indifférence générale. Aussi, briser le mur du silence (et cela a été maintes fois démontré), c'est sauver d'abord la vie de militants emprisonnés (Régis Debray, Panagoulis en sont les illustrations les plus connues), c'est aussi améliorer les conditions de détention de millions d'autres, arriver à faire reculer un tant soit peu le sordide.

Le travail d'Amnesty international est considérable, il est un contre-poids à l'horreur, mais il constitue aussi la bonne conscience du libéralisme bourgeois. Les actes de charité honorent peut-être ceux qui les font, mais ne résolvent pas les problèmes. La faim dans le monde et la pauvreté absolue ne trouveront de solution que par la mise en place d'une société sans Etat et sans inégalité. Seule la vision militante et globale des situations est l'unique position à adopter. Instaurons la justice sociale pour supprimer les dictatures.

Groupe FRESNES-ANTONY

# informations internationales

## ESPAGNE

### José Bondia : nous allons obliger le gouvernement à nous restituer notre patrimoine !

**J**OSÉ Bondia a été réélu comme secrétaire général de la CNT, jusqu'au VI<sup>e</sup> congrès, qui aura lieu le second semestre 1982. La Fédération locale de Madrid nommera le reste des membres du secrétariat. Après les accords de ce plénum, leur mise en application pose un problème important. Tel est le sujet de notre entretien.

— P. : A l'ouverture du plénum, tu as dit que celui-ci était le plus important que célébrait la CNT. Pourquoi ?

— R. : Principalement parce que depuis le V<sup>e</sup> congrès, on a affronté des situations difficiles qui ont été surmontées, et qu'en général, il n'y a pas de problèmes internes, ce qui fait que nous sommes dans une situation idoine pour affronter tous les problèmes extérieurs à la CNT.

Je considère que la société espagnole traverse un moment de déception, autant au niveau syndical que politique. Aucun parti politique ou organisation syndicale ne peut offrir une alternative à la société, et je crois que la CNT est la seule capable d'offrir cette alternative. Les travailleurs espèrent que quelqu'un leur offrira une lueur d'espoir pour la défense de leurs intérêts.

— P. : Que penses-tu de l'organisation actuelle depuis le plénum ?

— R. : Le plénum, au moins à 80%, a satisfait les prévisions. C'est un plénum que je qualifierais presque de congrès, au cours duquel ont été pris des accords de fond viables; le défi de la CNT dans ces moments-là est de sortir du verbalisme et d'agir pratiquement sans contrevenir à nos principes et tactiques. Nous devons démontrer que nous avons des solutions concrètes à apporter, et pour cela il est nécessaire que la CNT prenne confiance dans sa propre capacité organisatrice.

— P. : Le label (1) a eu une grande importance pour la connaissance de l'organisation. Dans quelles conditions la CNT mènerait-elle à bien la campagne du label ?

— R. : En premier lieu, je crois qu'elle a eu une mission informatrice, parce que bien que ce soit un fait historique, le label apparaît maintenant directement liée avec le problème de la fraude alimentaire que nous sommes en train de subir. Pour la première fois, quelqu'un, la CNT, parle de la responsabilité sociale du travailleur. Pour l'imposer, il faut que nous soyons capables de le faire assumer aux travailleurs et que, l'assurant, ils l'exposent dans les prochaines négociations des accords comme une question sociale fondamentale.

— P. : Il y a un autre problème qui paraît très important, c'est la restitution du patrimoine historique de la CNT. Pourrais-tu analyser les perspectives réelles de sa restitution à court ou moyen terme ?

— R. : A court terme, elles sont maigres, pour ne pas dire nulles. A moyen terme, je suis assez optimiste. Je crois que la stratégie fondamentale est d'accabler le gouvernement. Il est clair que l'administration ne veut

pas nous le restituer. L'action de la CNT sera d'obliger le gouvernement à ce qu'il nous donne une réponse positive et dans un bref délai qu'il nous le rende.

— P. : Le plénum a accepté un règlement juridique pour réclamer ce patrimoine, mais supposons que ça ne marche pas. Quelle démarche la CNT serait-elle disposée à entreprendre ?

— R. : Quand je parle d'accabler le gouvernement, il ne s'agit pas seulement de le faire au moyen de ses propres lois ou des avis des tribunaux de justice. La CNT est disposée à l'accabler par l'action directe de l'organisation elle-même, parce que nous serions disposés à occuper nos locaux, non pas symboliquement, mais pour défendre cette occupation jusqu'à la fin. Un chemin n'exclut pas l'autre.

— P. : Il a aussi été question de l'OTAN durant le plénum. Cependant, la position de la CNT n'a pas été claire sur un référendum concernant l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN.

— R. : Durant le plénum, il a été clair que nous allons marquer notre opposition à l'OTAN par notre position traditionnelle antimilitariste. Au sujet du référendum, il y a des divergences d'opinions dans l'organisation. Peut-être que la ligne majoritaire sera celle de la non-participation au référendum, bien qu'on ne puisse pas affirmer non plus que c'est une position ferme de la CNT.

— P. : Participer au référendum ne signifie pas accepter en quelque sorte le jeu démocratique bourgeois que la CNT réfute ?

— R. : Nous ne pouvons pas nous opposer à ce que le peuple soit consulté. Le problème est dans l'utilisation politique que fait l'Etat de tout référendum, c'est-à-dire : qui le convoque, quels sont les moyens d'information, comment se fait et qui donne le résultat du dépouillement. Cela veut dire que toutes les conditions sont requises pour que ce ne soit pas vraiment une consultation. En définitive, un référendum est fait pour conforter la position de celui qui le convoque : le gouvernement. Si c'était le contraire, il est évident qu'il ne se risquerait pas à une consultation.

— P. : Pourrais-tu expliquer la conduite syndicale qu'a fixée la CNT durant le plénum sur les problèmes d'emplois ?

— R. : On pourrait s'étonner d'un décalage apparent entre les déclarations et la capacité de mobilisation que peut développer la CNT. Le plan d'action de la CNT développera en premier lieu une lutte contre le Pacte national pour l'Emploi, en essayant d'expliquer son potentiel négatif pour les travailleurs ou en tentant de le briser. D'un autre côté,

on va lancer une campagne pour obtenir les 35 heures, pour la responsabilité sociale du travailleur, en se référant au label, pour qu'il y ait une sensibilisation qui se traduise par une pratique et non par une nouvelle déclaration plus ou moins pompeuse.

— P. : En observant le panorama socio-économique, la CNT apparaît comme étant l'unique syndicat dans lequel les intérêts politiques ne prennent pas par rapport aux revendications ouvrières et sociales. Quels sont les problèmes et avantages de cette position ?

— R. : L'avantage fondamental est qu'elle assure l'indépendance de la CNT et l'orientation de l'organisation par ses propres militants. C'est une concordance entre les buts que nous poursuivons et les moyens que nous utilisons pour les poursuivre. Quant aux désavantages, le plus évident est qu'en ne participant

— P. : La tenue d'un nouveau congrès pour l'année prochaine a été approuvée. Cela signifie-t-il qu'il y a un désir venant de la majorité de l'organisation de débattre en profondeur certains aspects ?

— R. : Je crois malheureusement que non. Ce sera un congrès de consolation, et jusqu'à ce que ça devienne mécanique, je ne pense pas qu'il y ait un désir généralisé de discuter les problèmes de fond que l'organisation peut se poser. On peut compter sur le fait qu'une fois la préparation du congrès mise en route, on discute à fond et qu'on aboutisse à des résolutions positives.

— P. : En étant réélu normalement jusqu'au congrès, cela va te faire plus de deux ans et demi au secrétariat du comité national. Ce n'est pas trop ?

— R. : Oui, et je l'ai déjà dit dans le discours d'acceptation du nouveau mandat. Sincère-

il semble que certaines réticences à ton sujet aient été manifestées plus ou moins publiquement par certains militants. A quoi attribues-tu ce changement et la confiance générale que l'octroie l'organisation ?

— R. : Principalement parce qu'il y a eu un travail clair, une gestion transparente, et je crois modestement que j'ai essayé, non pas de créer de nouveaux problèmes à l'organisation depuis le comité national, mais d'engendrer une dynamique de travail, et les camarades ont pu le constater durant ces deux années.

— P. : Le plénum a estimé que la gestion était positive, mais en es-tu satisfait ?

— R. : Non, je ne suis pas satisfait, parce que je crois que l'organisation en est encore à la puberté et qu'elle n'est pas efficace, malgré le travail des camarades, car les structures ne sont pas suffisamment souples. Avec le même travail, on devrait arriver à de meilleurs résultats.

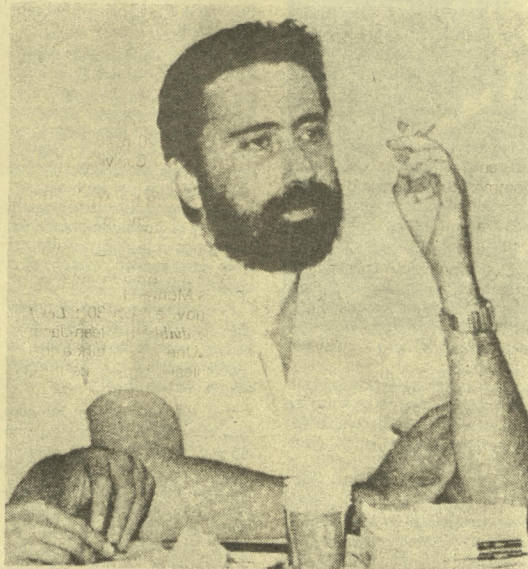
— P. : Pour finir, quels sont les problèmes internes qui risquent de se poser à l'organisation ?

— R. : Le problème interne auquel nous pourrions être prochainement confrontés est celui qui se pose pour certains camarades de revendiquer l'ouvriérisme comme tel, sans faire de différences entre ouvriers et non-ouvriers. L'ouvrier est toujours bon et fait bien les choses, et le non-ouvrier non. Cela suppose d'embrasser une notion manichéenne, et j'irai jusqu'à dire soviétique. Pour ces camarades, être travailleur ou ouvrier signifie avoir peu de culture, être frustré, avoir peu de principes moraux ou éthiques, être un embryon d'homme. Il s'agit de définir ce qu'est un ouvrier. Nous luttons pour l'individu, pour l'homme, et c'est pourquoi un ouvrier doit être un individu qui lutte pour la culture, pour les principes éthiques et moraux, et qui tente de vivre en accord avec ses principes, tant dans sa vie personnelle que militante.

— P. : Tu veux dire qu'il y a une partie de l'organisation pour laquelle il est difficile de dépasser le problème de la lutte des classes ?

— R. : Ce n'est pas exactement cela, parce que ces façons de poser le problème, qu'on attaquaient avant étaient et sont marxistes. Ce qui se passe, c'est que la CNT, il y a 60 ans, s'est développée dans un environnement social beaucoup plus terrible, plus contradictoire, malgré le fait que les différences entre les hommes, de par leur condition sociale, étaient plus fortes. Ce n'est pas un problème d'époque, c'est un problème d'idéologie, et ce que j'attaque, c'est le problème idéologique qui est en contradiction avec ce qu'est et a été l'anarcho-syndicalisme, et même l'anarchisme.

(1) label syndical : apposé sur les objets fabriqués par les ouvriers syndiqués (voir le label syndical de la presse française).





## ARMÉE

## UN PAS EN AVANT... DEUX PAS EN ARRIÈRE

**A** l'instar de toute une population, le nouveau mouvement social en général et la mouvance « antimilitariste » en particulier ont vécu l'arrivée de la gauche au pouvoir comme un grand espoir et à tout le moins comme l'amorce d'un processus de changement. D'une part, le Parti socialiste promettait de prendre un certain nombre de mesures (service militaire à six mois), suppression des TPFA, réforme de l'objection de conscience, arrêt de la répression...), allant dans le sens des revendications avancées par de nombreux « réfractaires » à l'actuelle institution militaire, et d'autre part, même si ces promesses n'étaient pas toutes suivies d'effet, le peu qui serait obtenu serait toujours mieux que rien du tout. En clair, dans le pire des cas, ce serait encore MOINS PIRE que sous l'ancien régime !

Dans ces conditions, même si l'ambiguïté si bien connue du réformisme à la mode socialiste interdisait de croire au Père Noël, il convenait malgré tout de faire preuve d'un optimisme mesuré. Faire confiance, voir venir, attendre l'arrivée des premières mesures gouvernementales, chercher par le biais du dialogue à les mener tout doucement sur la voie de la radicalisation, pousser sans cesse à la roue sans provoquer d'à-coup, mais fermement, et en dernier ressort utiliser la bonne vieille tactique du débordement, tels étaient les grands axes de la stratégie d'une mouvance « antimilitariste » ne demandant, au bout du compte, qu'à se laisser séduire par le nouveau pouvoir en place. Une stratégie attentiste, donc, défensive, et d'une certaine manière éminemment démobilisatrice. Une stratégie dont les derniers événements en date démontrent la totale inopérance !

Dans un premier temps, en effet, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures « spectaculaires » de l'ordre du symbole pour montrer sa « bonne volonté ». L'extension du camp du Larzac, notamment, fut carrément annulée. Dans la foulée, « l'amnistie » d'un certain nombre d'insoumis et d'objecteurs-insoumis fut annoncée. Très vite cependant, les limites de cette ouverture commencèrent à apparaître au grand jour. De nouvelles poursuites furent engagées contre les insoumis amnistiés, le service militaire à six mois fut reporté aux calendes grecques sous prétexte de « réalisme », la suppression des TPFA fut renvoyée à plus tard, un refus catégorique fut opposé à la création des comités de soldats, les crédits de la sécurité militaire furent augmentés comme jamais, encore, la construction d'un septième sous-marin nucléaire fut adoptée... En un mot comme en cent, face au problème de l'institution militaire comme face à celui du programme électro-nucléaire et à celui du changement de la réalité économique et sociale socialo-communiste, le gouvernement refusait de changer quoi que ce soit quant au fond. Les pieds bien calés dans les gros sabots d'un double langage tout en nuance, le réformisme dont il se fait l'apôtre met ure fois de plus à l'ordre du jour... le changement dans la continuité.

Bien évidemment, il se trouve aujourd'hui des « antimilitaristes » pour s'étonner de cette timidité de la gauche, de sa roublardise et de sa malhonnêteté. Ceux-là s'étonneront toujours de tout pour ne s'être jamais étonnés d'eux-mêmes. L'espoir que l'on peut être tenté de mettre dans la capacité du réformisme socialo-communiste à changer radicale-

ment les choses relève, par définition, de l'illusion, et comme tel, il s'estompé très vite au vent du test de la réalité. Il en a toujours été ainsi et il en sera toujours ainsi. Cela étant, qu'on ne se méprenne pas sur le sens de notre propos. Il n'est nullement dans notre intention de nous poser en donneurs de leçons en arguant du fait que seuls ou presque nous avons refusé de déposer les armes et de respecter la trêve de l'état de grâce. Notre ambition est tout autre.

Ce que nous souhaitons, nous qui sommes partie prenante de la lutte antimilitariste depuis toujours, c'est tirer les leçons de la situation présente. Pour ce faire, nous nous attacherons donc dans un premier temps à bien nous pénétrer des faits eux-mêmes de manière à situer, avec le plus d'exactitude possible, à quel niveau exact se situe le changement à la mode du réformisme. Ensuite, forts de cette radioscopie de l'illusion, nous chercherons à en comprendre la logique existentielle, car qu'on le veuille ou non, le PS n'est pas le RPR, et le changement existe bel et bien, mais pas au niveau ni dans les espaces où on le situe habi-

certains temps pour s'opérer. « Vous avez eu l'occasion de constater notre bonne volonté, disait le gouvernement, aussi, mettez-y un peu du vôtre, et donnez-nous le temps de mener à son terme notre train de réformes. Patience, et vous verrez, toutes les promesses seront tenues. »

A l'heure où ces lignes sont écrites, soit presque six mois après l'élection de François Mitterrand, il est d'ores et déjà possible d'esquisser un bilan de cette stratégie. Un certain nombre d'objecteurs-insoumis et d'insoumis, qui avaient cru à la réalité de l'amnistie, eurent la surprise, après s'être présentés aux autorités militaires, de constater que tout en leur signifiant qu'ils étaient amnistiés, on leur proposait à nouveau de revêtir l'uniforme. Ceux qui refusaient étaient alors placés aux arrêts de rigueur et incarcérés pour « refus d'obéissance ». Le gag ! Bernard Corbel, Hervé Kerrain et combien d'autres encore firent les frais de cette amnistie d'un genre un peu particulier. Le CIA (Collectif Insoumis amnistiés), regroupant des insoumis amnistiés qui venaient de recevoir un nouvel ordre de route et tout naturelle-



tuellement. Enfin, après avoir décrit les faits et avoir mis à nu leur logique, nous nous interrogerons sur la réalité de la mouvance « antimilitariste » et donc sur notre propre réalité, car au bout du compte, si le boniment du réformisme a réussi à trouver un public attentif dans les rangs de cette mouvance, il convient d'en trouver les raisons pour que jamais plus l'espoir frelaté n'ait de prise sur nos luttes.

#### Le charme discret du changement à la mode socialo-communiste

Avant d'accéder au pouvoir et afin de grappiller quelques voix, la gauche dans son ensemble, et plus particulièrement le Parti socialiste, avait fait un certain nombre de promesses, en prenant néanmoins la précaution de les noyer dans un halo d'ambiguïtés. Une fois installée aux postes de commande, cette même gauche se retrouva sans la position du maçon au pied du mur, et il a fallu passer des paroles aux actes. Très habilement, le gouvernement prit alors un certain nombre de décisions destinées à maintenir les hordes jadis tumultueuses des « réfractaires » à l'armée dans de bonnes dispositions d'esprit à son encontre, et à tout le moins dans l'expectative. L'annulation du projet d'extension du camp du Larzac en fut le grand moment. Ensuite, en août, on décida d'amnistier les objecteurs-insoumis et les insoumis. Ces mesures d'urgence prises, on fit alors comprendre à tous ceux qui souhaitaient que les choses n'en restent pas là qu'il fallait compter avec la pesanteur de l'environnement juridique et qu'en conséquence, le changement allait demander un

dans le contexte général d'une bienveillance indéniable à l'égard d'une institution militaire que l'on n'a pas envie de mécontenter. C'est ainsi que, tout en débaptisant la sécurité militaire et en l'affublant du titre ronflant de « Direction de la protection et de la sécurité de la défense », on augmente ses crédits pour 1982 dans une proportion telle qu'Henri Noguères, le président de la Ligue des Droits de l'Homme a estimé, devant les députés, que cette mesure prenait le caractère « d'une véritable provocation ». Et il en est de même pour le budget de la Défense dans son ensemble. On caresse allégrement la Grande Muette dans le sens du poil en lui ouvrant largement le robinet budgétaire. Qu'on en juge, 17,6% d'augmentation par rapport à 1981, avec en prime un septième sous-marin nucléaire et la mise en place d'un nouveau missile Sol-Sol destiné à succéder aux Plutons vieillissants.

En clair, le réformisme socialo-communiste essaye de jouer sur tous les tableaux. D'un côté, il tient l'« antimilitarisme » en haleine, et de l'autre, il se concilie les bonnes grâces de l'armée. A chaque fois qu'il fait un pas en avant en direction des objecteurs, des insoumis et de ceux qui sont critiqués vis-à-vis de l'armée, il fait aussitôt deux pas en arrière en direction de l'armée. Du grand art, au bout du compte !

#### Derrière un pseudo-libéralisme, le renforcement et la réhabilitation de l'institution militaire

A première vue, si on tire un bilan rapide du changement intervenu depuis six mois, on peut en tirer la conclusion qu' hormis quelques mesures éminemment symboliques, tout ou presque est resté dans le même état. De là à en conclure que le réformisme socialo-communiste est passé maître dans l'art de faire croire au changement tout en faisant du sur place, il y a cependant un pas qu'il serait imprudent de franchir. Qu'on ne s'y trompe pas, en effet : l'institution militaire est en train de changer, mais pas du tout dans le bon sens. « Le progressisme » du gouvernement, qui a pu séduire la mouvance « antimilitariste », est loin de n'être que de la poudre aux yeux. A terme, il vise à RENFORCER l'institution militaire, et pire, à la RÉHABILITER.

Quelques exemples permettent de prendre conscience du danger de cette stratégie qui n'a rien à voir avec celle du « juste milieu », consistant à tenter de satisfaire deux parties adverses. Le 12 octobre, Hernu, toujours lui, a annoncé devant la Commission sénatoriale des Affaires étrangères et de la Défense qu'il n'était pas question pour lui d'admettre l'existence de comités de soldats. En revanche, il se disait déterminé à développer le rôle des commissions réglementaires. Dans le même ordre d'idées, la mise des objecteurs de conscience en position « d'appel différé » ne vise ni plus ni moins qu'à donner au gouvernement le temps de réglementer de manière plus « démocratique » l'accès au statut d'objecteur. Et puis, pour ceux qui douteraient encore, à l'origine du report, en janvier, du projet de loi sur la suppression des TPFA, on trouve la volonté clairement affichée du gouvernement de peaufiner un projet de loi se limitant strictement à la réorganisation des juridictions existantes, en les débaptisant, bien entendu. Toutes les infractions d'ordre militaire existant actuellement resteront ce qu'elles sont, avec bien évidem-

ment l'échelle de peine y correspondant. Le bidasse en « infraction » sera donc jugé par un tribunal différent, un tribunal plus « ouvert » que les anciens TPFA, mais il continuera à avoir les mêmes rapports avec l'armée, les mêmes rapports, en pire, dans la mesure où l'illusion de la « démocratisation » désamorçera en tout ou partie la révolte du « délinquant ».

Comme on le voit, même si l'échelle de la répression s'est relâchée quelque peu avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, l'avenir est loin d'être rose pour tous ceux qui contesteront l'armée. A l'armée du capital se sera substituée en catimini une armée plus « progressiste » dont on aura gommé les tumeurs les plus voyantes. De toute évidence, cette armée sera plus forte que l'ancienne, elle aura acquis le label de la « démocratie », elle aura été réhabilitée. Dur !

Par-delà les pas en avant et en arrière du gouvernement socialo-communiste à propos de l'institution militaire, c'est donc à un véritable renforcement de cette même institution que nous sommes en train d'assister. Reste à comprendre pourquoi nous ne sommes pas plus nombreux à en avoir conscience.

#### L'émiettement tragique des luttes antimilitaristes

En fait, si le boniment du réformisme a ébranlé jusqu'au tréfonds la mouvance « antimilitariste » de notre pays, cela ne relève en rien du hasard. Sous l'étiquette antimilitariste se cache, pour l'essentiel, une révolte de l'ordre de l'épiderme, incapable de se situer dans une perspective plus large. Les comités de soldats, les objecteurs de conscience *stricto-sensu*, les objecteurs-insoumis dans une moindre mesure, ceux qui se battent contre les TPFA ou pour la réduction du temps de Service national ne contestent l'institution militaire que sur des points précis. En caricaturant un tantinet, on pourrait dire que si un syndicalisme réformiste était toléré au sein de l'armée, si un statut de l'objection de conscience était élaboré en concertation avec les objecteurs, si la justice militaire mettait de l'eau dans sa Kronembourg et si le service militaire passait à quatre mois, tous ces braves gens rentreraient gentiment dans le rang. Bien sûr, il s'agit là d'une caricature, mais elle permet néanmoins de bien comprendre qu'en matière d'antimilitarisme, les demi-mesures sont synonymes d'acceptation de tout ou partie de l'institution. La gauchiste banale, qui joue aujourd'hui les p'tites sœurs des pauvres dans son syndicat de soldats, est potentiellement le militariste de demain. Ce qui le dérange dans l'armée, ce n'est ni la hiérarchie, ni la discipline, ni la fonction de cette armée, c'est qu'elle soit au service du capital. Qu'elle passe au service du parti, et il se fera le défenseur de l'armée. A pleurer !

Dans ces conditions, s'il importe de dénoncer la stratégie actuelle du réformisme socialo-communiste par rapport au problème de l'institution militaire, il importe également de faire le ménage dans nos rangs et de ne pas permettre que la jeunesse en révolte aille se fourvoyer dans les impasses d'un antimilitarisme à la petite semaine. Plus que jamais, il nous faut expliquer que bourgeoise ou populaire, la seule réforme de l'armée que nous tolérerons, c'est sa suppression. Rien à voir, donc, avec son aménagement ou son réaménagement.

Jean-Marc RAYNAUD